



STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
2011-2017
MONTRÉAL

ENTREPRENDRE COLLABORER RÉUSSIR
DANS L'EST DE MONTRÉAL

Important bassin de population et d'emplois, l'Est de Montréal a tous les atouts pour se redéfinir : en premier lieu, son capital humain, ses PME dynamiques et innovantes, ses zones d'emplois importantes, une offre diversifiée de logements et des institutions reconnues. Aujourd'hui, il importe de les faire connaître davantage pour que l'Est révèle tout son véritable potentiel.

Ce grand chantier de relance doit mobiliser tous les partenaires et acteurs de l'Est, particulièrement dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement urbain qui exposera une vision du devenir de Montréal.

Ainsi, nous proposons, en collaboration avec nos partenaires, la réalisation d'un plan d'action propre à l'Est de Montréal, qui s'inscrit dans la foulée de la Stratégie de développement économique 2011-2017 Montréal / Espace pour créer et réussir. Ce plan vise à démontrer la capacité de réussir du territoire et à lui donner une voix forte. Le plan d'action comporte cinq axes d'intervention stratégique et six projets mobilisateurs qui ont fait consensus auprès de nombreux partenaires socio-économiques du secteur.

Et nous nous donnons également le moyen de nos ambitions grâce à des programmes et des outils financiers adaptés qui ont toujours pour but de provoquer des occasions de développement pour le territoire et à la mobilisation des organismes dédiés au développement économique.

Tous ces éléments réunis, combinés aux efforts de chacun des acteurs de l'Est dans leur domaine d'expertise, feront en sorte que nous serons mieux placés que jamais pour *Entreprendre, collaborer et réussir!*



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérald Tremblay'. The signature is fluid and cursive.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Richard Deschamps'. The signature is fluid and cursive.

Richard Deschamps
Vice-président du comité exécutif
de la Ville de Montréal, responsable des
grands projets et du développement
économique

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
PORTRAIT DE L'EST DE MONTRÉAL	2
NOUVEAUX PARADIGMES	2
DÉFIS ÉCONOMIQUES	3
VISION	3
OBJECTIF	3
AXES STRATÉGIQUES ET PROJETS EXEMPLAIRES ET MOBILISATEURS	3
OUTILS DE DÉVELOPPEMENT	4
COLLABORATEURS	5
AXES STRATÉGIQUES	8
1 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE SECTEURS ÉCONOMIQUES PORTEURS, STIMULER L'INNOVATION ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT	8
2 MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL TECHNOPOLE	11
3 MODERNISER LES ESPACES INDUSTRIELS	13
4 METTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AU SERVICE DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET URBAIN	15
5 OFFRIR DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ, DIVERSIFIÉS ET COMPLETS	18
PROJETS EXEMPLAIRES ET MOBILISATEURS	20
ESPACE POUR LA VIE / PÔLE MAISONNEUVE : SCIENCES ET TOURISME	20
CITÉ PORTUAIRE : ACCESSIBILITÉ ET RAYONNEMENT	22
MONTRÉAL-NORD : TRANSPORT ET MILIEUX DE VIE	23
L'ASSOMPTION : DENSIFICATION ET MIXITÉ	25
SAINT-LÉONARD : LOGEMENT ET EMPLOI	26
POINTE-AUX-TREMBLES : QUARTIER <i>TOD</i> ET REVITALISATION	27



STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
2011-2017
MONTRÉAL

EST DE MONTRÉAL / PRÉSENTATION

1

Entreprendre dans l'Est, c'est miser sur un réseau d'entrepreneurs audacieux qui innovent par le développement de nouveaux services, produits ou procédés. Les PME sont et continuent d'être la force innovante de l'Est.

Entreprendre dans l'Est, c'est également imaginer et réaliser des projets mobilisateurs aux quatre coins du territoire qui incarnent l'exemplarité et l'audace. Des projets dans les infrastructures de transport pour améliorer son accessibilité et assurer sa compétitivité, des projets résidentiels et commerciaux pour offrir des milieux de vie complets qui répondent aux besoins des familles, des projets institutionnels pour révéler sa capacité d'innovation.

Entreprendre dans l'Est, c'est imaginer son avenir grâce à des secteurs économiques émergents. Ainsi, l'Est propose un pôle pour repenser le lien entre l'être humain et la nature, un pôle pour mettre en valeur la science, la santé et la recherche ou encore un pôle pour valoriser la logistique avancée.

Entreprendre dans l'Est, c'est également collaborer. La force d'un système économique prospère réside dans la capacité de ses acteurs à collaborer pour stimuler l'innovation, favoriser le transfert de technologies, encourager la commercialisation et, ainsi, générer de la richesse économique. Dans l'Est, la synergie et la mobilisation des talents, des acteurs, des organisations s'avèrent une des clés du succès.

Entreprendre et collaborer dans l'Est, c'est réussir.

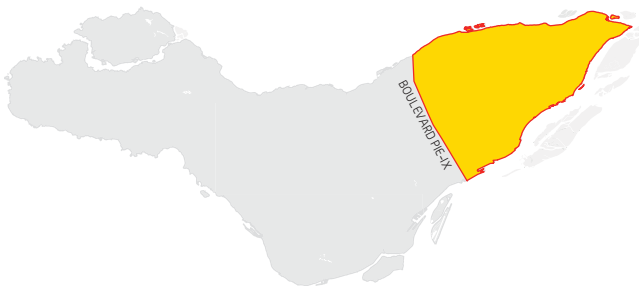


EST DE MONTRÉAL / PRÉSENTATION

2

PORTRAIT DE L'EST DE MONTRÉAL

Dans le cadre de ce plan d'action, l'Est de Montréal comprend tout le territoire à l'est du boulevard Pie-IX, du nord au sud. Il comprend les arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Montréal-Nord, d'Anjou, de Saint-Léonard, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ainsi qu'une partie de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie (le district de Marie-Victorin) et la ville de Montréal-Est. La superficie de ce territoire représente environ 25 % de l'île de Montréal.



L'Est de Montréal compte une population d'environ 462 000 personnes, soit le quart de la population totale de l'agglomération de Montréal, incluant un bassin de main-d'œuvre résidante estimé à 375 000 personnes, soit 24,4 % du bassin de l'île de Montréal. Ce territoire possède un tissu industriel important constitué de plus de 10 000 établissements ou environ 15 % des emplois de l'agglomération. Les emplois se concentrent dans trois grands secteurs d'activité, soit la fabrication, les soins de santé et d'assistance sociale et le commerce de détail.

NOUVEAUX PARADIGMES

Pour rester performantes et compétitives, les villes se développent et s'adaptent aux nouvelles réalités qui émergent. Plus que jamais, les villes doivent faire face à de profonds changements de paradigmes qui influencent leur façon de concevoir et de planifier leur développement.

Les premiers en titre, la transition de l'économie industrielle classique vers une économie verte et numérique, la mondialisation et la participation de plus en plus active à des réseaux mondiaux. Devant ces nouvelles réalités, l'Est de Montréal devra favoriser l'innovation sur les plans environnemental, technologique et social. Il devra également saisir les occasions d'innovation présentes sur son territoire, liées notamment aux grands équipements récréotouristiques, scientifiques, éducatifs et culturels.

De plus, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de lutte contre le chômage, un arrimage efficace devra s'imposer entre les besoins des entreprises et l'offre de formation dans les secteurs traditionnels performants et innovants. Pour attirer et retenir cette main-d'œuvre qualifiée, l'accès à des zones d'emplois modernes et le développement de milieux de vie mixtes axés sur les principes de développement durable privilégiant la proximité, la diversité et la qualité de l'aménagement et du design devront être au rendez-vous.

DÉFIS ÉCONOMIQUES

Pour réaliser son plein potentiel, l'Est de Montréal, dans la lignée de la Stratégie de développement économique 2011-2017 *Montréal / Espace pour créer et réussir*, doit relever, dans les prochaines années, les défis suivants :

- mieux capitaliser sur les atouts de savoir et de créativité;
- relever le défi de la main-d'œuvre;
- développer davantage l'entrepreneuriat;
- accroître l'attractivité du territoire;
- maintenir des zones de commerce et d'emplois modernes et dynamiques;
- améliorer en continu l'offre de services aux entreprises, aux investisseurs et aux entrepreneurs.

Plus particulièrement, l'Est doit se mobiliser autour de défis qui lui sont propres, soit :

- promouvoir une nouvelle image de l'Est;
- faciliter l'accès aux zones d'emplois par la modernisation des infrastructures de transport et l'amélioration de la desserte de transport en commun;
- redynamiser les secteurs d'emplois en visant notamment une qualité architecturale et environnementale et favoriser la cohabitation des activités sur le territoire;
- faciliter la réhabilitation des sols;
- accroître son offre de logements résidentiels de qualité avec un accès aux services de proximité;
- faciliter l'accès aux berges;
- renforcer la collaboration entre les acteurs économiques, sociaux et gouvernementaux du territoire pour donner une voix forte à l'Est.

VISION

L'Est de Montréal conjugue vitalité économique et savoir, qualité des milieux de vie et proximité.

OBJECTIF

La vision se traduit par l'atteinte d'un objectif : faire émerger une nouvelle économie en renforçant sa capacité d'innovation et ses mécanismes de collaboration.

AXES STRATÉGIQUES ET PROJETS EXEMPLAIRES ET MOBILISATEURS

Le plan d'action de l'Est se décline en cinq axes d'intervention et propose la réalisation de six projets exemplaires et mobilisateurs.

AXES STRATÉGIQUES

- 1 Appuyer le développement de secteurs économiques porteurs, stimuler l'innovation et soutenir l'entrepreneuriat
- 2 Maximiser les retombées économiques de Montréal Technopole
- 3 Moderniser les espaces industriels
- 4 Mettre les infrastructures de transport au service de l'espace économique et urbain
- 5 Offrir des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets

PROJETS EXEMPLAIRES ET MOBILISATEURS

- Espace pour la vie / Pôle Maisonneuve
- Cité portuaire
- Montréal-Nord
- L'Assomption
- Saint-Léonard
- Pointe-aux-Trembles

OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Pour faire atterrir des projets porteurs pour l'Est et provoquer des occasions de développement, la Ville mettra en place un **Fonds de développement de l'Est**, lequel pourrait être renforcé par la participation d'autres partenaires.

L'objectif de ce fonds serait de provoquer des occasions de développement pour les secteurs porteurs ciblés. Il fonctionnerait par appels de propositions auprès des acteurs locaux et des partenaires d'affaires. Les projets seraient évalués par un jury d'experts issus du milieu.

L'entrée en vigueur, à partir de 2012, d'un Fonds de revitalisation des grands sites permettra à la Ville de soutenir la transformation, la mise en valeur et le développement de grands sites urbains. Une partie du Fonds sera dédiée au secteur Albert-Hudon à Montréal-Nord et au réaménagement de la rue Sherbrooke-Est à Pointe-aux-Trembles.

Montréal soutient également le développement de l'Est en mettant à la disposition des gens d'affaires des fonds et des programmes pour les appuyer dans leurs divers projets.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Pour soutenir le développement et la réalisation des grands projets, la revitalisation et le développement des grandes zones ainsi que la planification et l'intégration de grands projets de transport.

NOUVEAU FONDS DE REVITALISATION DE GRANDS SITES

Pour soutenir la transformation, la revitalisation et le développement de grands sites urbains.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL (ENVELOPPE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

Pour renforcer l'économie de la métropole, essentielle au dynamisme du Québec.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Pour réaliser un éventail de projets afin, notamment, d'assurer la sécurité de la population montréalaise, des ressources et des actifs municipaux, de générer de la richesse et de poursuivre l'embellissement de la ville.

PR@M

EST (FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'EST)

Pour faire atterrir des projets porteurs pour l'Est et provoquer des occasions de développement.

INDUSTRIE

Pour soutenir la vitalité industrielle en encourageant les travaux de construction, d'agrandissement ou de conversion de bâtiments industriels.

INNOVATION

Pour favoriser le développement de projets innovants et pour appuyer des zones d'expérimentation et de commercialisation de l'innovation.

COMMERCE

Pour soutenir la mise en valeur commerciale et favoriser la valorisation du design des commerces d'artères traditionnelles.

CLIMATSOL (PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

Pour aider à la réhabilitation des terrains contaminés et lutter efficacement contre les changements climatiques.

COLLABORATEURS

Réussir le renouveau de l'Est, c'est compter sur une série de partenaires économiques, tant publics que privés, qui ont à cœur le développement et la prospérité de ce territoire.

ARRONDISSEMENTS DE L'EST ET MONTRÉAL-EST

Les six arrondissements (Anjou, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie et Saint-Léonard) et la Ville de Montréal-Est qui composent le territoire de l'Est seront appelés à jouer un leadership sans précédent en mobilisant l'ensemble des acteurs autour du plan d'action de l'Est et en priorisant, dans leur plan respectif, les défis et actions qui les concernent directement sur leur propre territoire.

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

L'APM favorise le développement des activités de transport maritime et de logistique afin de promouvoir le commerce et de contribuer à la prospérité du Grand Montréal et du Canada.

AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

À titre de responsable de la planification des transports collectifs dans la région métropolitaine de Montréal, l'AMT pilote notamment l'important dossier du train de l'Est qui a pour objectif de combler le manque d'infrastructures permanentes de transport collectif desservant l'est de Montréal et la couronne nord-est de la région métropolitaine.

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

La BDC est une institution financière fédérale au service des entrepreneurs. En tant que prêteur complémentaire, elle offre des prêts et des investissements qui complètent la gamme de services que proposent les institutions financières commerciales. Elle porte une attention particulière aux PME, notamment dans les secteurs manufacturiers, d'exportation et d'innovation, et aux industries fondées sur le savoir.

CENTRE SUR LA BIODIVERSITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal a été créé à l'initiative de plusieurs chercheurs de l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV). Il constitue un centre d'excellence en conservation et informatisation de collections biologiques et en recherche et formation sur la biodiversité.

CENTRES HOSPITALIERS ET CENTRES DE RECHERCHE

L'Est de Montréal bénéficie de la présence de centres hospitaliers et de centres de recherche de premier ordre sur son territoire : l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'Institut de Cardiologie de Montréal, le Centre de réadaptation Marie-Enfant du CHU Sainte-Justine, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine - Institut universitaire de santé mentale, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'Hôpital Rivière-des-Prairies et l'Hôpital Santa Cabrini.

CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE MONTRÉAL

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et sociaux des 30 000 entreprises situées sur son territoire.

CHAMBRES DE COMMERCE

Représentantes des communautés d'affaires de leur territoire, les chambres de commerces ont comme objectif de favoriser le développement économique du territoire, de regrouper les gens d'affaires du milieu, d'inciter l'émergence de nouvelles entreprises et la création d'emplois, d'encourager le réseautage et de collaborer avec l'ensemble des organismes à vocation sociocommunautaire.

- Chambre de commerce de Saint-Léonard
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Chambre de commerce de la Pointe-de-l'île

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

La **CMM** est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités. La Communauté a des compétences dans les domaines suivants : l'aménagement du territoire, le développement économique, le développement artistique ou culturel, le logement social, les équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, le transport en commun et le réseau artériel métropolitain, la planification de la gestion des matières résiduelles, l'assainissement de l'atmosphère, l'assainissement des eaux.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement et ses ministères assurent la réussite économique du Québec et, par conséquent, de sa métropole, Montréal. Des mesures comme l'entente conclue entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le développement de Montréal contribuent à cet essor. Le Plan Emploi Métropole et le programme ClimatSol sont également des outils privilégiés.

- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère des Transports
- Emploi-Québec

GOVERNEMENT DU CANADA

Par l'entremise de Développement économique Canada, le gouvernement du Canada soutient les entreprises, principalement les PME, les collectivités et les organismes qui les appuient. La Porte continentale est un élément clé du système de transport multimodal du Canada. Son emplacement central facilite le commerce international et les échanges intérieurs, en appui au commerce extérieur avec les États-Unis et les autres principaux partenaires commerciaux, notamment les ports.

- Développement économique Canada
- Industrie Canada
- Porte continentale Ontario-Québec

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

L'Est de Montréal compte trois collèges réputés au service de la communauté – le **cégep Marie-Victorin**, le **collège de Maisonneuve** et le **collège de Rosemont** – ainsi que des centres collégiaux de transfert technologique dans les domaines de la chimie, du génie alimentaire, des pratiques sociales novatrices et de l'habillement, sans compter les commissions scolaires, tant pour leur formation générale que technique ou professionnelle.

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois, et ce, dans toutes les régions.

MONTRÉAL INTERNATIONAL

Montréal International a pour mission de contribuer au développement économique du Montréal métropolitain et d'accroître son rayonnement international. L'organisme assure ainsi la promotion de l'attractivité économique du Grand Montréal auprès des investisseurs directs étrangers, des organisations internationales et des travailleurs étrangers qualifiés.

ESPACE POUR LA VIE

L'**Espace pour la vie** regroupe quatre institutions muséales vouées à la nature et à l'éducation citoyenne, soit le Biodôme de Montréal, l'Insectarium de Montréal, le Jardin botanique de Montréal et le futur Planétarium Rio Tinto Alcan. Il propose de repenser le lien qui unit l'être humain à la nature, de cultiver une nouvelle façon de vivre. Au moyen d'un projet participatif et structurant, authentique, inventif, engagé et ouvert sur le monde, ces quatre institutions prestigieuses unissent leurs voix pour créer un mouvement, l'Espace pour la vie, un espace de cocréation façonné par les Montréalais et les visiteurs du monde entier. L'Espace pour la vie, c'est aussi un engagement pour la biodiversité et le développement durable.

ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La Ville peut compter sur un réseau de première ligne de soutien aux entreprises, réparti sur l'ensemble de son territoire. Ce réseau est composé des centres locaux de développement (CLD), des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE). Ces organismes offrent un large éventail de services aux entreprises existantes ou en démarrage. Ils encouragent le développement local et soutiennent l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale. Les CLD ont également pour rôle de faire le pont avec le centre local d'emploi de leur territoire respectif.

PARC OLYMPIQUE

Le *Parc olympique* exploite des installations patrimoniales uniques au Québec. Depuis leur ouverture, le Stade, le Centre sportif et la Tour de Montréal ont reçu plus de 100 millions de visiteurs. L'objectif est de faire du Parc olympique un haut lieu de rassemblement des Québécois et des touristes étrangers pour des événements culturels, sportifs ou commerciaux d'envergure qui contribuent au rayonnement international du Québec et de sa métropole.

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

La *SHDM* a pour mission de contribuer au développement du territoire et à l'accroissement de la richesse foncière de la Ville de Montréal par la réalisation d'interventions immobilières structurantes.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

La *STM* a pour mandat de répondre aux besoins de mobilité durable de la population en offrant le réseau de transport collectif le plus performant en Amérique du Nord. Son objectif est de contribuer à faire de l'agglomération de Montréal un endroit reconnu pour sa qualité de vie ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement.

TOURISME MONTRÉAL

Tourisme Montréal est le leader de la promotion touristique à Montréal. En ce sens, l'organisme assume le leadership d'un effort concerté de promotion et d'accueil pour positionner Montréal comme destination auprès des marchés de voyages d'affaires et d'agrément. Il crée des occasions d'affaires pour ses membres et partenaires et des retombées économiques pour la région. Enfin, il oriente le développement du produit touristique montréalais en fonction de l'évolution constante des marchés.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2011-2017 MONTRÉAL

EST DE MONTRÉAL / AXES STRATÉGIQUES

8

1 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE SECTEURS ÉCONOMIQUES PORTEURS, STIMULER L'INNOVATION ET SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT

L'Est de Montréal voit, depuis quelques années, son économie se diversifier, notamment avec une *croissance de l'emploi* dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques, des services aux entreprises ainsi que des soins de santé. Ce territoire comprend aussi des PME dynamiques et innovantes dans des secteurs manufacturiers plus traditionnels ainsi que de grands leaders actifs dans des grappes industrielles, notamment dans le bioalimentaire.

L'industrie lourde fait ainsi place à des secteurs traditionnels performants et à des entreprises de la nouvelle économie. Par exemple, malgré des pertes d'emplois dans le secteur de la pétrochimie, les secteurs de la chimie et de la plasturgie connaissent une bonne croissance et la venue d'entreprises innovantes dans ces secteurs contribue à l'essor économique du territoire. Les projets d'innovation des entreprises de secteurs plus traditionnels doivent ainsi être toujours mieux appuyés et encouragés.

Par ailleurs, l'économie sociale fait également partie du paysage socio-économique de l'Est de Montréal. À l'instar du reste de l'île, l'Est doit prendre en compte le social dans sa réflexion sur l'innovation, dans une perspective non seulement de concurrence et de croissance économique, mais également d'une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des Montréalais et d'un développement durable et solidaire. Adopté en 2009, le *Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable* reconnaît la contribution de l'innovation sociale dans le développement économique, culturel et social d'un territoire.

Par ailleurs, les infrastructures stratégiques de transport que sont le port de Montréal, les réseaux ferroviaires et le réseau autoroutier font de ce territoire un pôle majeur pour le développement d'activités périphériques centrées sur la logistique, l'intermodalité et le transport des marchandises.

Le secteur touristique a également de bonnes assises dans l'Est. Le Pôle Maisonneuve regroupe une diversité d'installations et d'équipements sportifs, récréatifs, scientifiques, culturels et touristiques. On y retrouve notamment l'Espace pour la vie (le Biodôme de Montréal, l'Insectarium de Montréal, le Jardin botanique de Montréal et le futur Planétarium Rio Tinto Alcan), le Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal, le Parc olympique, le Centre Pierre-Charbonneau, l'aréna Maurice-Richard, le stade Saputo, le futur Centre de l'excellence sportive, le Cinéma StarCité, le parc Maisonneuve et un golf municipal. Le Musée du Château Dufresne se trouve également à proximité. Ce pôle possède un pouvoir d'attraction unique. Les projets d'investissements de l'*Espace pour la vie* et du *Parc olympique*, en cours et à venir, vont contribuer à renforcer le caractère d'ensemble de ce grand parc urbain, rehausser l'image des lieux et accroître la notoriété des installations aux plans national et international. Ce pôle doit également servir d'ancrage au développement de lieux récréotouristiques complémentaires dans l'Est.

Parmi les autres secteurs porteurs pour l'Est, mentionnons ceux des technologies propres et des industries culturelles.

La disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée est au cœur de la réussite du développement de ses secteurs. En tant que ville de savoir, Montréal peut miser sur un actif d'enseignement supérieur de calibre international. La persévérance scolaire, la réussite et le raccrochage scolaire des jeunes de l'Est interpellent de multiples acteurs. La reconnaissance de la complexité du problème du décrochage scolaire nécessite une mobilisation et une implication des acteurs institutionnels, de la société civile et du milieu des affaires.

L'entrepreneuriat est également en enjeu important. Dans le cadre de la tournée de consultation « Vers une stratégie de l'entrepreneuriat » du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, il est clairement ressorti que l'entrepreneur doit revenir au centre de l'écosystème, qu'il est important de faire mieux et, parfois, de faire autrement. La stratégie, lorsqu'elle sera dévoilée, viendra infléchir les actions locales et régionales en matière d'entrepreneuriat.

ENJEUX

- Diversifier l'économie de l'Est
- Promouvoir une nouvelle image économique de l'Est
- Attirer et retenir des entreprises et soutenir leur développement
- Favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes
- Renforcer la culture entrepreneuriale
- Maximiser les chances de succès des entrepreneurs
- Mobiliser les acteurs autour de la persévérance scolaire et de la valorisation de l'éducation

ACTIONS

- Développer des secteurs économiques forts dans l'Est :
 - bioalimentaire
 - chimie et plasturgie
 - industries culturelles
 - logistique avancée
 - technologies propres
- Maximiser les retombées touristiques du Pôle Maisonneuve et des lieux complémentaires
- Accorder un soutien financier à des projets et à des entreprises d'économie sociale, notamment par le financement dédié aux services de deuxième ligne en économie sociale
- Soutenir les entreprises en expansion des secteurs traditionnels performants en facilitant leur agrandissement et leurs projets d'innovation, notamment par la création d'un Fonds de l'Est
- Contribuer à la mise en œuvre de la prochaine stratégie québécoise en entrepreneuriat et assurer un arrimage des actions locales et régionales avec cette dernière
- Déployer des activités de promotion de persévérance scolaire, en association avec les établissements d'enseignement supérieur, les commissions scolaires, la Direction des bibliothèques de la Ville, le Réseau réussite Montréal et Fusion Jeunesse

COLLABORATEURS

- Administration portuaire de Montréal
- Arrondissements de l'Est et Montréal-Est
- Association industrielle de l'est de Montréal
- Cégep Marie-Victorin
- Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Chambre de commerce de la Pointe-de-l'île
- Chambre de commerce de Saint-Léonard
- Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord
- Collège de Maisonneuve
- Collège de Rosemont
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'île
- Commission scolaire de Montréal
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Écotech Québec
- Espace pour la vie
- Établissements d'enseignement
- Fondation de l'entrepreneurship
- Fondation du maire
- Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)
- Fusion Jeunesse
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Montréal International
- Organismes de soutien à l'entrepreneuriat
- Parc olympique
- Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable
- Réseau de développement économique local (centres locaux de développement – CLD, corporations de développement économique communautaire – CDEC)
- Réseau réussite Montréal
- Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)
- Tourisme Montréal

INDICATEURS

- Nombre de projets soumis au Fonds de l'Est
- Nombre d'emplois dans les secteurs économiques forts
- Nombre de visiteurs au Pôle Maisonneuve
- Investissements dans les infrastructures touristiques

2 MAXIMISER LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL TECHNOPOLE

La grande initiative **Montréal Technopole** témoigne de la volonté de l'administration municipale de stimuler et de multiplier les activités scientifiques et technologiques innovantes. L'Est possède sur son territoire un pôle scientifique important avec la présence d'établissements de santé et de recherche. Le cœur de ce pôle se situe dans un quadrilatère délimité par le boulevard Pie-IX à l'ouest, la rue Bélanger au nord, le boulevard Lacordaire et la rue Dickson à l'est et la rue Sherbrooke au sud. Il comprend les grands établissements que sont l'**Hôpital Maisonneuve-Rosemont**, l'**Institut de Cardiologie de Montréal**, le **Centre de réadaptation Marie-Enfant du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine**, l'**Hôpital Santa Cabrini**, l'**Espace pour la vie** et le **Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal**.

Sur l'ensemble du territoire se retrouvent également les établissements de santé et de recherche de premier ordre que sont l'**Hôpital Louis-H. Lafontaine - Institut universitaire de santé mentale**, l'**Institut Philippe-Pinel de Montréal** et l'**Hôpital Rivière-des-Prairies**.

L'Est de Montréal possède également sur son territoire trois collèges réputés au service de la communauté, le **cégep Marie-Victorin**, le **collège de Maisonneuve** et le **collège de Rosemont**, et cinq centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) dans les domaines de la chimie, du génie alimentaire, des pratiques sociales novatrices (deux CCTT) et de l'habillement.

Le **Centre des biotechnologies Angus (CBA)** situé dans le **Technopole Angus** est une autre composante importante de Montréal Technopole. Bien que localisé un peu à l'extérieur du territoire de l'Est, des liens économiques relient le CBA au pôle scientifique de l'Est.

En définitive, c'est tout un pôle dédié à la santé, à la biodiversité, aux sports, à l'éducation et à la culture qui émerge présentement dans l'Est. En pleine croissance, ce pôle scientifique se présente comme un important levier en termes de retombées économiques, car, en plus de la concentration d'activités scientifiques et de recherche, plusieurs projets d'agrandissement et de rénovation représentant des investissements totaux de plusieurs centaines de millions de dollars sont en cours ou à venir. Au-delà de l'immobilier, ces investissements seront appelés à jouer un rôle catalyseur dans le développement de l'Est.

ENJEUX

- Favoriser les échanges et les collaborations entre les établissements de santé, les centres de recherche et les entreprises du pôle scientifique
- Susciter l'émergence de projets inspirants, localement ou à l'international

ACTIONS

- Mettre en place un groupe de travail pour développer le « pôle scientifique de l'Est de Montréal »
- Favoriser la création de lieux de convergence et de collaboration afin de susciter des synergies entre entreprises, établissements de santé, centres de recherche et centres collégiaux de transfert technologique présents sur le territoire

COLLABORATEURS

- Arrondissements de l'Est et Montréal-Est
- Cégep Marie-Victorin
- Centre de réadaptation Marie-Enfant du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Centre des biotechnologies Angus
- Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal
- Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Château Dufresne
- Collège de Maisonneuve
- Collège de Rosemont
- Espace pour la vie
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Hôpital Louis-H. Lafontaine - Institut universitaire de santé mentale
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont

- Hôpital Rivière-des-Prairies
- Hôpital Santa Cabrini
- Institut de Cardiologie de Montréal
- Institut Philippe-Pinel de Montréal
- Parc olympique
- Réseau de développement économique local (centres locaux de développement – CLD, corporations de développement économique communautaire – CDEC)
- Société de développement Angus

INDICATEURS

- Indice « innovation »



EST DE MONTRÉAL / AXES STRATÉGIQUES

13

3 MODERNISER LES ESPACES INDUSTRIELS

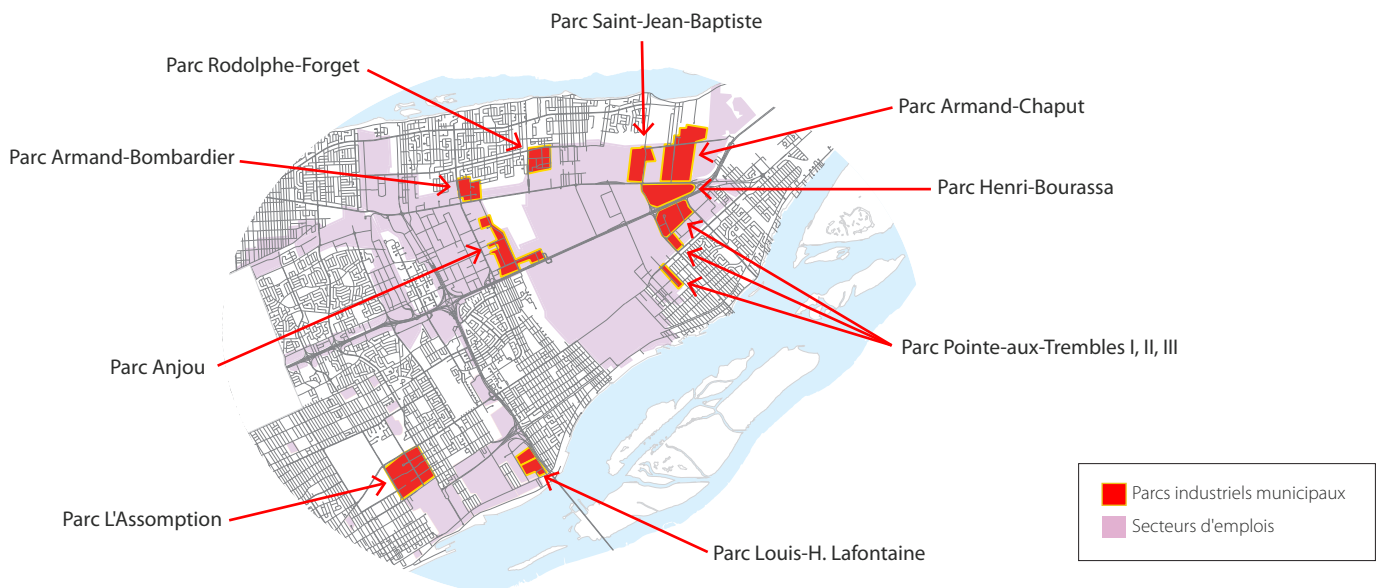
L'Est de Montréal compte de nombreux parcs industriels et zones d'emplois aux vocations industrielle, manufacturière, de distribution et de services aux entreprises. Onze des dix-neuf parcs industriels municipaux en font notamment partie, lesquels représentent un potentiel de développement, d'expansion ou de reconversion important puisqu'ils totalisent plus d'un million de mètres carrés de terrains non utilisés ou sous-utilisés.

Parallèlement, le développement et la vitalité économique des autres zones d'emplois ne sont pas uniformes. Certaines zones sont vétustes ou vieillissantes. D'autres sont enclavées, demandant un investissement important pour leur donner accès aux réseaux de transport et aux infrastructures publiques. Certaines doivent être remembrées. D'autres connaissent un problème majeur de terrains contaminés. Certains secteurs bâtis existants doivent être remis à niveau pour répondre aux normes actuelles du marché. Finalement, la cohabitation entre les quartiers résidentiels et les secteurs d'emplois constituent également une préoccupation constante pour certaines zones.

Comparativement au reste de l'île, l'Est est plus marqué par le phénomène de zones vieillissantes ou de terrains contaminés. Afin d'attirer et de retenir davantage les entreprises, un travail collectif doit être fait pour accroître la valeur concurrentielle des secteurs d'emplois de l'Est, par une offre d'infrastructures modernes, de bâtiments répondant aux normes actuelles du marché et un environnement attrayant pour les entreprises et leurs clients.

Plus particulièrement, Montréal-Est possède sur son territoire plus de deux millions de mètres carrés de terrains vacants ou sous-utilisés qui offrent un potentiel de développement, notamment avec la proximité du port de Montréal, des voies ferroviaires et d'axes routiers importants. Ces terrains feront l'objet d'un plan de développement concerté. Avec l'étroite collaboration de Shell, ce plan inclura également les terrains laissés vacants suite à la fermeture de la raffinerie.

Les besoins étant inégaux et les ressources limitées, les interventions devront nécessairement prioriser des secteurs à redévelopper ou à développer dans les prochaines années.



ENJEUX

- Améliorer le pouvoir d'attraction et de rétention des secteurs d'emplois en visant notamment une qualité architecturale et environnementale
- Favoriser la cohabitation des activités et usages sur le territoire
- Faciliter la réhabilitation des sols
- Exploiter le potentiel de développement des terrains vacants ou sous-utilisés

ACTIONS

- Maximiser le développement du parc d'affaires d'Anjou
- Reconvertir et moderniser des secteurs d'emplois, dont Montréal-Nord et Saint-Léonard
- Prioriser une intervention, incluant la réhabilitation des sols, des mesures de verdissement et de mise aux normes dans les parcs industriels offrant un potentiel de développement élevé, notamment Armand-Chaput, Henri-Bourassa, L'Assomption, Pointe-aux-Trembles III et Rodolphe-Forget (voir le rapport « [Les parcs industriels municipaux : constats et pistes d'interventions](#) »)
- Exploiter le plein potentiel de développement de près de 2 millions de mètres carrés de terrains à décontaminer à Montréal-Est en y attirant des entreprises de secteurs économiques porteurs
- Consolider les secteurs d'emplois, notamment dans le secteur L'Assomption
- Implanter le concept d'écoparc

COLLABORATEURS

- Arrondissements de l'Est et Montréal-Est
- Bureau de projets de Montréal-Nord
- Gouvernement du Québec
- Réseau de développement économique local (centres locaux de développement – CLD, corporations de développement économique communautaire – CDEC)

INDICATEURS

- Nombre de mètres carrés construits ou développés
- Nombre de mètres carrés de terrains décontaminés
- Nombre d'emplois et d'entreprises dans les parcs industriels municipaux et dans l'ensemble des secteurs d'emplois
- Investissements générés par les incitatifs financiers
- Évaluation moyenne des terrains et bâtiments
- Nombre d'écoparcs

4 METTRE LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AU SERVICE DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE ET URBAIN

L'accès des travailleurs aux zones d'emplois et le transport des marchandises vers leurs marchés de destination supposent une capacité de mobilité quotidienne. Des infrastructures de transport performantes sont nécessaires pour rendre le territoire accessible et contribuer à son attractivité et à sa compétitivité.

À cet égard, l'Est fait face à de nombreux défis tant pour le transport des marchandises que pour les déplacements des personnes vers les différents lieux urbains (zones d'emplois, commerces, lieux touristiques, de loisir et de divertissement, etc.), selon des modes multiples (train, voiture, autobus, métro, transport actif).

Dans l'horizon 2011-2017, plusieurs projets structurants prévus dans l'Est permettront une meilleure accessibilité et une mobilité accrue des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à un meilleur positionnement concurrentiel des secteurs d'emplois.

LE TRAIN DE L'EST

En mars 2006, le gouvernement du Québec annonçait le lancement des travaux en vue de la réalisation du **train de l'Est**. Cette ligne de train de banlieue comprend sept stations à Montréal, dont **cinq** dans l'Est de Montréal, et reliera le centre-ville de Montréal, les arrondissements de Montréal-Nord, de Saint-Léonard, d'Anjou et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

L'aménagement des nouvelles gares favorisera un développement plus dense des secteurs concernés et une meilleure utilisation des infrastructures urbaines. Toutefois, l'accessibilité aux futures gares exige des investissements de la Ville dans ses infrastructures routières et urbaines, notamment le raccordement du boulevard Maurice-Duplessis et le prolongement de la 56^e Rue.

LE SERVICE RAPIDE PAR BUS (SRB)

Le projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX vise la mise en place d'un service de transport collectif performant sans correspondance vers le centre-ville en empruntant l'axe Pie-IX, puis, à terme, la rue Notre-Dame et le boulevard René-Lévesque. Il reliera ainsi directement le nord-est de Montréal au centre-ville. Le SRB Pie-IX permettra d'améliorer l'efficacité de la desserte de la clientèle quotidienne actuelle, composée en presque totalité de Montréalais, d'augmenter l'achalandage et la part modale du transport en commun, d'offrir des opportunités de réaménagement urbain en assurant une qualité des milieux de vie et de donner un nouveau souffle aux arrondissements traversés. De plus, le tracé du SRB permettra une correspondance avec le nouveau train de l'Est ainsi qu'avec la ligne bleue prolongée du métro.

LE PROLONGEMENT DU MÉTRO VERS L'EST

À la suite du protocole d'entente sur les prolongements du réseau métropolitain de métro entériné par les villes de Montréal, de Laval et de Longueuil en septembre 2009, le prolongement de la ligne bleue vers l'Est constitue un tronçon prioritaire, en raison du fort potentiel d'utilisateurs.

L'arrivée de cinq nouvelles stations de métro représente une opportunité unique de développement. L'intégration de plusieurs modes de transport soit le train, l'autobus et les véhicules personnels permettront une planification urbaine propice à un accroissement des activités selon les principes TOD (*Transit Oriented Development*). Relié, de plus, au futur SRB prévu sur le boulevard Pie-IX, le prolongement de la ligne bleue améliorera grandement l'accessibilité en transport collectif pour les portions nord-est et centre-est de l'île au corridor de desserte de la ligne bleue, qui comprend notamment le pôle institutionnel de Côte-des-Neiges et ses hôpitaux, le campus actuel de l'Université de Montréal et celui prévu à Outremont. Le prolongement complet de la ligne bleue permettra également de consolider l'important pôle urbain d'Anjou, en le reliant directement au réseau du métro.

LE RÉSEAU CYCLABLE DE L'EST

Depuis cinq ans, la Ville de Montréal a considérablement étendu son réseau cyclable pour répondre à la demande croissante des déplacements en vélo. La programmation 2012-2013 prévoit près de 30 kilomètres de nouveaux aménagements cyclables dans l'Est de Montréal afin de parfaire le maillage du réseau qui est encore incomplet. Plusieurs des projets tiennent compte des réaménagements routiers ainsi que de l'implantation prochaine du train de l'Est.

LES NOUVEAUX ACCÈS AU PORT DE MONTRÉAL

Plaque tournante du transport des marchandises, avec la présence d'infrastructures stratégiques de transport intermodal que sont le port de Montréal ainsi que les réseaux ferroviaires du Canadien National (CN) et du Canadien Pacifique (CP), associées à l'industrie du camionnage, l'Est de Montréal fait face à un grand défi, soit celui d'améliorer les conditions d'accès aux installations, notamment celles du port, de même que l'intégration modale du réseau.

Les accès actuels au port sont possibles en empruntant obligatoirement la rue Notre-Dame qui est pratiquement congestionnée en permanence aux heures de pointe, particulièrement dans le secteur de la rue Dickson.

Pour répondre à la problématique de camionnage de l'axe de la rue Notre-Dame, entre Montréal-Est et le boulevard Pie-IX, divers partenaires publics, dont la Ville de Montréal, travaillent sur trois propositions pour permettre aux véhicules lourds en provenance des installations portuaires et des secteurs industriels adjacents de rejoindre le plus directement possible le réseau supérieur, et ce, aussi bien au bénéfice des camionneurs que pour les citoyens et les utilisateurs de la rue Notre-Dame. Des mesures d'apaisement de la circulation aux abords de la rue Notre-Dame sont également prévues.

Les propositions sont de :

- revoir la configuration des entrées et sorties de l'autoroute 25 au sud de la rue Sherbrooke, notamment par la création d'une nouvelle entrée autoroutière à partir de la rue Curatteau, de manière à permettre l'accès plus direct entre l'autoroute et le réseau local;
- créer un nouvel accès à l'axe Souigny dans le cadre du prolongement du boulevard de l'Assomption;
- prolonger le boulevard Joseph-Versailles (anciennement Lakefield) jusqu'à l'autoroute 40 à la hauteur du viaduc Bourget.

Les deux premières propositions pourraient être présentées dans le cadre de la Porte continentale Ontario-Québec qui est une initiative tripartite réunissant les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec, ayant pour objectif principal d'instaurer un système de transport stratégique multimodal, durable, sûr et efficace pour soutenir le commerce international dans une perspective de développement durable.

LES NOUVEAUX ACCÈS AU PORT DE MONTRÉAL

Prolonger le boulevard de l'Assomption

Faisant partie initialement de la modernisation de la rue Notre-Dame, le prolongement du boulevard de l'Assomption permettra une meilleure accessibilité terrestre aux installations portuaires qui font de Montréal une plaque tournante du transport des marchandises, ainsi que la mise en valeur des terrains industriels disponibles en les rendant accessibles. Le projet propose de prolonger l'actuel boulevard vers le sud entre les rues Hochelaga et Notre-Dame en aménageant l'infrastructure en prévision des connexions futures.

Créer une nouvelle entrée autoroutière vers l'autoroute 25 à partir de la rue Curatteau

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'autoroute 25, le ministère des Transports du Québec, avec la collaboration de la Ville de Montréal, reverra la configuration des entrées et sorties entre l'autoroute et le réseau local, de même que l'échangeur avec la rue Sherbrooke. La création d'une nouvelle entrée en direction du nord évitera aux camionneurs qui sortent du territoire portuaire par les rues Curatteau ou de Boucherville un long détour en utilisant la rue Dickson puis l'axe Souigny, diminuant ainsi la pression sur la rue Notre-Dame.

Prolonger le boulevard Joseph-Versailles (anciennement Lakefield) jusqu'à l'autoroute 40 à la hauteur du viaduc Bourget

Toujours dans le but de relier le plus directement possible les installations du port de Montréal au réseau autoroutier, la Ville de Montréal-Est vient de terminer le prolongement du boulevard Joseph-Versailles, entre les rues Notre-Dame et Sherbrooke, permettant au camionnage d'éviter les secteurs résidentiels. Divers scénarios de prolongement du tronçon le long du corridor du futur axe Rodolphe-Forget/Bourget, entre la rue Sherbrooke et l'autoroute 40, sont à l'étude.

ENJEUX

- Améliorer l'accès aux zones d'emplois par la modernisation des infrastructures routières de transport
- Améliorer l'accès aux infrastructures stratégiques de transport
- Faciliter le transport des marchandises et les déplacements à vocation économique
- Miser sur le transport en commun comme levier de développement
- Maximiser la connectivité avec les autres pôles d'emplois de Montréal (particulièrement le centre-ville, le secteur Chabanel et le campus Outremont)
- Tirer profit de l'ouverture du pont de l'autoroute 25

ACTIONS

- Implanter un service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX et favoriser les initiatives de requalification, de densification et de diversification des secteurs adjacents
- Canaliser le camionnage sur de nouvelles voies d'accès reliant le port de Montréal à l'autoroute 25
 - Créer un nouvel accès à l'axe Souigny dans le cadre du prolongement du boulevard de l'Assomption
 - Revoir la configuration des entrées et sorties de l'autoroute 25 au sud de la rue Sherbrooke, notamment par la création d'une nouvelle entrée autoroutière à partir de la rue Curatteau, de manière à permettre l'accès plus direct entre l'autoroute et le réseau local
 - Prolonger le boulevard Joseph-Versailles jusqu'à l'autoroute 40 à la hauteur du viaduc Bourget
- Appuyer l'implantation du train de l'Est
 - Élargir et prolonger le boulevard Maurice-Duplessis, entre le boulevard de la Rivière-des-Prairies et la 86^e Avenue, afin de permettre l'accès à la future gare Rivière-des-Prairies
 - Devancer les travaux d'aménagement d'un tronçon de la rue Sherbrooke Est, entre le boulevard De La Rousselière et la rue Réal-Benoît (tronçon 1B), nécessaires pour faciliter l'accès, en autobus, en vélo et à pied, à la nouvelle gare Pointe-aux-Trembles et mettre en valeur les terrains vacants situés à proximité du futur **Quartier de la gare**
 - Prolonger la 56^e Rue dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour permettre l'accès au stationnement incitatif de la future gare Montréal-Nord

- Prolonger la ligne bleue du métro jusqu'à Anjou
- Mettre en valeur de nouvelles entrées d'agglomération, de ville et d'arrondissement afin d'en faire des entrées de ville prestigieuses (boulevard Pie-IX, autoroute 25 et rue Sherbrooke Est)
- Élargir et prolonger le boulevard Maurice-Duplessis afin d'assurer un accès fonctionnel et sécuritaire à la future gare Rivière-des-Prairies du train de l'Est
- Faciliter le déplacement des personnes par transport en commun, principalement vers les zones d'emplois
- Aménager le pourtour du parcours du train de l'Est
- Aménager de **nouvelles pistes cyclables** et consolider les pistes actuelles

COLLABORATEURS

- Arrondissements de l'Est et Montréal-Est
- Administration portuaire de Montréal
- Agence métropolitaine de transport
- Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal
- Gouvernement du Québec
- Gouvernement du Canada
- Société de transport de Montréal

INDICATEURS

- Réalisation des projets
- Part modale des transports en commun
- Nombre de camions circulant sur la rue Notre-Dame
- Nombre de kilomètres de nouvelles pistes cyclables et de pistes consolidées
- Volume de marchandises manutentionnées au port de Montréal

5 OFFRIR DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ, DIVERSIFIÉS ET COMPLETS

L'activité économique repose sur la présence d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée. La qualité de vie étant un facteur d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre qualifiée, l'Est de Montréal doit faire ressortir une belle offre diversifiée aux citoyens avec des milieux résidentiels ayant des logements variés de qualité, des services de proximité, une gamme d'équipements culturels, sportifs et de loisir, l'accès à des espaces verts et un environnement sain et sécuritaire.

En matière d'habitation, l'Est propose une offre de logement relativement abordable répondant aux besoins des familles. Toutefois, la main-d'œuvre diversifiée à laquelle font appel, par exemple, les nombreux établissements de santé et de recherche sur le territoire, révèle une certaine difficulté pour les employés de demeurer à proximité de leur lieu de travail. Des solutions adaptées aux besoins des employés en matière d'habitation seront proposées en partenariat avec les établissements et les entreprises visées.

L'arrivée du train de l'Est et de cinq gares sur le territoire fournit également une occasion de créer de nouveaux milieux de vie afin d'accueillir des familles, de densifier certains secteurs et d'y apporter une mixité et une diversité d'activités.

L'Est de l'île est un milieu industrialisé et urbanisé qui a tout de même conservé des milieux naturels d'intérêt écologique, en particulier dans des zones identifiées dans la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, soit : l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau De Montigny qui comprend le parc-nature du même nom; de même que l'écoterritoire de la trame verte de l'Est où se trouve le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, seul grand parc montréalais reliant le fleuve et la rivière. L'Est peut également compter sur la présence d'autres espaces verts importants et des accès au fleuve et à la rivière. Il s'agit du parc Maisonneuve (incluant le golf municipal), pour lequel des interventions d'amélioration significatives sont prévues à court terme; du parc de la Promenade Bellerive, grande fenêtre de deux kilomètres s'ouvrant sur la voie maritime; du parc-nature du Bois-d'Anjou ainsi que des nombreux terrains institutionnels libres qui contribuent à la biomasse et à la qualité du milieu de vie.

La présence de l'Espace pour la vie, du Parc olympique et de nombreux équipements sportifs, récréatifs, de loisir et culturels vient enrichir et faciliter l'accès à une gamme d'activités diversifiées et renforcer le sentiment d'appartenance des résidents.

Outre ce pôle, l'Est possède une offre culturelle de proximité, de qualité et diversifiée. À cet égard, les bibliothèques, le réseau Accès culture, le Théâtre Denise-Pelletier, le Théâtre Mirella et Lino Saputo, la Salle Désilets du cégep Marie-Victorin et le Château Dufresne représentent un actif culturel remarquable. La réflexion menée actuellement sur les quartiers culturels viendra également donner une vision du développement de l'offre dans certains quartiers de l'Est.

L'offre commerciale, avec la présence du pôle régional des Galeries d'Anjou, de la Place Versailles, des artères commerciales traditionnelles et le Marché Maisonneuve, est bien établie. Des initiatives de revitalisation et des projets d'investissement dans le secteur commercial viendront bonifier cette offre.

ENJEUX

- Promouvoir l'Est comme un milieu de vie familiale
- Accroître l'offre de logements résidentiels de qualité avec un accès aux services de proximité
- Mettre en valeur les grands équipements récréotouristiques, éducatifs et culturels
- Compléter la protection des milieux naturels et mettre en valeur l'Est vert et bleu
- Diversifier l'offre commerciale et mettre en valeur l'artère commerciale de type traditionnel
- Densifier l'activité économique autour de certains pôles de transport

ACTIONS

- Densifier les secteurs autour des gares du train de l'Est, notamment les gares Anjou, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard, et des stations de métro des lignes verte et bleue, tout en favorisant une mixité et une diversité d'activités et la réalisation de projets visant l'excellence en design
- Compléter le développement du site Contrecœur
- Développer et mettre en valeur le secteur Albert-Hudon et le ruisseau De Montigny
- Mettre en valeur les terrains résidentiels vacants et les milieux naturels qui bordent la rue Sherbrooke Est dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Appuyer les nouveaux projets de développement résidentiel favorisant les familles
- Renforcer le pôle commercial régional d'Anjou
- Soutenir la mise en valeur commerciale et favoriser la valorisation du design des commerces d'artères traditionnelles

- Élaborer une stratégie de mise en valeur de l'Est vert et bleu
- Compléter les aménagements dans les grands parcs en vue d'en faciliter l'accessibilité
- Consolider et développer une offre culturelle de proximité, de qualité et diversifiée, selon les recommandations émanant de la consultation publique sur les Quartiers culturels
- Renforcer et promouvoir la vocation sportive du Pôle Maisonneuve

COLLABORATEURS

- Arrondissements de l'Est et Montréal-Est
- Agence métropolitaine de transport
- Association des sociétés de développement commercial de Montréal
- Bureau du design de la Ville de Montréal
- Centres hospitaliers et centres de recherche
- Espace pour la vie
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Organismes de développement économique local
- Parc olympique
- Société d'habitation et de développement de Montréal
- Société de transport de Montréal
- Sociétés de développement commercial

INDICATEURS

- Investissements sur les artères commerciales
- Nombre de mises en chantier résidentielles
- Indice de canopée



STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
2011-2017
MONTRÉAL

EST DE MONTRÉAL / PROJETS EXEMPLAIRES ET MOBILISATEURS 20

ESPACE POUR LA VIE / PÔLE MAISONNEUVE : SCIENCES ET TOURISME

Le projet Espace pour la vie / Pôle Maisonneuve vise à renforcer et à mettre en valeur les actifs culturels, scientifiques, sportifs, éducatifs et récréatifs de l'Espace pour la vie, du Parc olympique et des institutions présentes dans le Pôle Maisonneuve. L'objectif est d'y développer un grand parc urbain prestigieux et multifonctionnel.

L'Espace pour la vie (le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium) propose de repenser le lien unissant l'être humain à la nature et d'inventer une nouvelle façon de vivre, solidaire et en harmonie avec la nature. Ce projet participatif et structurant est à l'image de Montréal, c'est-à-dire authentique, inventif, engagé et ouvert sur le monde.

Ce plus grand complexe muséal en sciences de la nature du Canada s'apprête à devenir la première place mondiale consacrée à l'humain et à la nature. Du coup, il renforcera le positionnement de Montréal comme ville de savoir et de culture et aura des retombées évidentes pour l'Est de Montréal.

Déjà, la réalisation de l'Espace pour la vie, qui comprend cinq projets, est bien amorcée grâce à l'ouverture, en mars 2011, du Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal au Jardin botanique et aux travaux de construction du Planétarium Rio Tinto Alcan, débutés en août 2011.

Le Parc olympique s'est joint au mouvement initié par l'Espace pour la vie et amorce également une phase majeure de développement. Pôles d'attraction majeurs, ces deux organisations d'importance à Montréal partagent le même territoire et des valeurs communes. Les deux institutions sont animées d'une volonté de conjuguer leurs efforts de manière à offrir au public un parcours logique et harmonieux, nourri par une trame narrative réfléchie, de permettre aux citoyens de se réapproprier ces lieux historiques et de mettre en valeur leur périmètre d'action dans une perspective de développement durable et solidaire. Cette volonté de collaborer, déjà bien entamée, s'est officialisée par une entente de partenariat, d'une durée de cinq ans, scellant ainsi l'objectif de se développer de manière interdépendante.

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) s'est également jointe au mouvement. L'entente de partenariat avec l'Espace pour la vie, officialisée en août 2011, est révélatrice de la volonté d'accroître les collaborations, déjà bien amorcées, entre les deux institutions. L'entente spécifique de partenariat entre l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM et le Biodôme permet entre autres aux chercheurs d'avoir accès aux équipements de l'autre institution, le tout dans une perspective d'avancement de la recherche en environnement et de sa diffusion grand public. Cette entente favorise également le développement de projets de recherche conjoints et des échanges en termes d'enseignement.

LE PROJET ESPACE POUR LA VIE / PÔLE MAISONNEUVE VISE À :

- réaliser l'Espace pour la vie, une place consacrée à l'humain et à la nature
 - faire rayonner le Centre sur la biodiversité, au Jardin botanique, en collaboration avec l'Université de Montréal – *Défi de sciences, défi de sens*
 - construire le Planétarium Rio Tinto Alcan – *Objectif Terre*
 - inventer et faire vivre l'Esplanade de l'Espace pour la vie, un parcours qui reliera les quatre institutions – *Un espace vivant dont le visiteur est le héros*
 - aménager l'Écosystème urbain au Biodôme – *Une plate-forme humaniste*
 - réaliser le projet Métamorphose à l'Insectarium – *L'infiniment petit à échelle humaine*
- renforcer et promouvoir la vocation sportive et culturelle du Parc olympique
- consolider une vision d'ensemble du développement du Pôle Maisonneuve afin d'optimiser sa vocation en tant que pôle touristique majeur
- favoriser l'appropriation des lieux par les citoyens, notamment ceux des quartiers environnants

CITÉ PORTUAIRE : ACCESSIBILITÉ ET RAYONNEMENT

Le projet de la Cité portuaire vise à appuyer le développement du port de Montréal et des activités économiques qui y sont afférentes. Le port est un acteur et un partenaire économique stratégique pour Montréal et sa région. Il importe d'assurer la compétitivité du port et son rayonnement. L'un des principaux moyens consiste à accroître l'accessibilité terrestre du port de Montréal.

Les activités du port génèrent un flux important de camions dans la région métropolitaine, avec plus de 2 500 véhicules lourds par jour. Les installations portuaires occupent un territoire allongé à proximité de quartiers urbains relativement denses. Les entrées et sorties du port ne sont pas parfaitement intégrées à la structure du réseau artériel de Montréal, si bien que la rue Notre-Dame est hautement sollicitée.

De concert avec le ministère des Transports du Québec et l'Administration portuaire de Montréal, la Ville de Montréal travaille à identifier les meilleurs scénarios possibles pour aménager et moderniser certains axes routiers afin que les camions desservant le port puissent accéder plus rapidement au réseau supérieur, optimisant ainsi le flux des camions et minimisant les passages sur le réseau municipal.

Plus globalement, le port constitue le pivot d'une plateforme intermodale du transport des marchandises qui combine le navire, le chemin de fer et le camion. La préservation de l'intégrité physique et fonctionnelle des accès ferroviaires et maritimes représente des enjeux indéniables. De plus, la reconnaissance du transport des marchandises comme une activité stratégique de l'économie, à la fois comme un secteur industriel dynamique et comme une activité de soutien aux autres industries et au commerce des biens, a amené les différents joueurs, sous l'égide de la Communauté métropolitaine de Montréal, à réfléchir au renforcement et à la compétitivité du secteur de la logistique. Une démarche pour organiser et mettre en place la grappe de la logistique et des transports est en cours.

La volonté du Port de s'ouvrir sur la ville pourrait mener à la réalisation de projets et d'initiatives inédits jusqu'à maintenant à Montréal. Par exemple, un projet de création de passerelles d'observation et d'interprétation des activités portuaires est à l'étude. Ces passerelles, mettant en valeur le caractère maritime,

permettraient aux citoyens et aux touristes d'observer, dans un lieu propice, les activités portuaires et de mieux saisir l'importance de cette infrastructure stratégique.

Le port accueille également les navires de croisière. Le marché des croisières est en plein essor ces dernières années et Montréal possède des atouts importants à valoriser. En 2010, le port a accueilli 48 000 croisiéristes et membres d'équipage, ce qui a eu un impact direct sur l'industrie touristique montréalaise. Le port de Montréal a d'ailleurs reçu l'année dernière le prix *Best Turnaround Destination*. Ce prix souligne la qualité de Montréal en tant que destination touristique. La gare maritime Iberville, inaugurée en mai 1967, fêtera ses 50 ans en 2017. Voilà une belle occasion de moderniser et d'agrandir la gare actuelle située dans le Vieux-Port de Montréal afin de doter Montréal d'une gare maritime de calibre international et de confirmer le statut de Cité portuaire de Montréal.

LE PROJET DE LA CITÉ PORTUAIRE VISE À :

- **accroître l'accessibilité terrestre du port de Montréal**
 - créer une nouvelle entrée autoroutière vers l'autoroute 25 à partir de la rue Curatteau
 - créer un nouvel accès à l'axe Souigny dans le cadre du prolongement du boulevard de l'Assomption
 - prolonger le boulevard Joseph-Versailles (anciennement Lakefield) jusqu'à l'autoroute 40 à la hauteur du viaduc Bourget
- **préserver l'intégrité physique et fonctionnelle des accès ferroviaires et maritimes**
- **élaborer, avec les partenaires, un projet de développement fondé sur les avantages comparatifs et les atouts de Montréal en tant que ville portuaire, en misant notamment sur le secteur de la logistique**
- **aménager, dans le port et à proximité, des sites d'observation et d'interprétation des activités portuaires**
- **améliorer la gare maritime pour se doter d'installations de calibre international (développement des croisières internationales sur le Saint-Laurent)**

I MONTRÉAL-NORD : TRANSPORT ET MILIEUX DE VIE

En 2010, l'arrondissement de Montréal-Nord a amorcé une grande réflexion qui se traduira par le dépôt de son Plan stratégique 2010-2015-2020. Ce document présentera la vision du développement économique et urbain de l'administration nord-montréalaise. Afin d'appuyer la réalisation de ce plan, un **Bureau de projets**, premier du genre à Montréal, a été inauguré le 23 septembre 2011. Cette nouvelle ressource, tant physique que virtuelle, est un guichet unique de renseignements et de services sur les grands projets de l'arrondissement pour les citoyens et les entreprises.

Le Bureau de projets constitue ainsi la porte d'entrée pour les gens d'affaires qui souhaitent investir à Montréal-Nord. Qu'il s'agisse d'un complexe résidentiel, de développement commercial ou d'implantation industrielle, l'équipe professionnelle en place assure la prise en charge des projets privés et facilite les démarches auprès de l'arrondissement et de la ville centre.

Montréal-Nord bénéficie d'une fenêtre exceptionnelle d'opportunités pour repenser le développement de grands secteurs de son territoire. L'arrivée du train de l'Est avec deux gares sur son territoire, la réfection du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, l'implantation du service rapide par bus (SRB) et le pont de l'autoroute 25 sont autant de projets qui transformeront radicalement le secteur du boulevard Pie-IX. Cette grande artère redeviendra un boulevard urbain à dimension humaine avec un milieu de vie dynamique. Le réaménagement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX permettra de modifier le caractère autoroutier de Pie-IX et d'assurer une cohabitation sécuritaire pour les piétons, les cyclistes, les usagers des transports collectifs et les automobilistes. Tous ces changements feront également place à une entrée de ville prestigieuse.

La requalification du boulevard Pie-IX se fera également selon les principes du TOD (*Transit Oriented Development*), c'est-à-dire le développement axé sur le transport collectif. Celle-ci prévoit des projets privés résidentiels de haute densité, des espaces commerciaux et de bureaux, de nouveaux parcours d'autobus, de nouvelles pistes cyclables et une nouvelle place publique comprenant un complexe sportif et communautaire. À terme, c'est plus de 350 logements qui seront bâtis, avec près de 13 000 mètres carrés de commerces et de bureaux.

La **gare Montréal-Nord**, au coin des boulevards Industriel et Pie-IX, sera un pôle intermodal de transport rapide en raison de son interconnexion avec le SRB. D'ailleurs, ce nouveau service, inspiré du train de surface, réduira le transport par autobus à la station de métro Pie-IX de 15 minutes. Le train de l'Est permettra pour sa part de se rendre au centre-ville de Montréal en 21 minutes en plus de desservir le secteur industriel de Montréal-Nord. Toujours selon les principes du TOD, un projet mixte de développement résidentiel et commercial est prévu à proximité, avec plus de 2 450 unités de logement.

Le secteur **Albert-Hudon** jouit également d'un potentiel de développement impressionnant. Ce site, d'une superficie de 2 900 mètres carrés, est situé à l'extrémité est de l'arrondissement de Montréal-Nord et est desservi par le pont de l'autoroute 25 et, bientôt, par la gare Anjou. La proximité d'établissements publics importants, la réflexion sur le projet de conservation et de mise en valeur de l'écoterritoire de la **coulée verte du ruisseau De Montigny** et le développement potentiel de certains terrains localisés au sein du corridor Louis-H. Lafontaine ont mené vers une modification au Plan d'urbanisme en 2007 et à l'élaboration d'une planification détaillée concertée du site.

Le projet de transformation de Montréal-Nord vise ainsi à créer un milieu de vie diversifié, attrayant et novateur favorisant la venue de familles, à assurer la qualité et l'exemplarité des projets immobiliers et de l'aménagement du domaine public, à soutenir une intégration harmonieuse des projets immobiliers au milieu urbain environnant, à assurer des déplacements sécuritaires et une accessibilité au site par transport collectif et actif.

LE PROJET MONTRÉAL-NORD CONSISTE À :

- redévelopper le carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX en un carrefour urbain à l'échelle humaine pour en faire une entrée d'agglomération, de ville et d'arrondissement prestigieuse
- réaliser l'implantation du SRB sur le boulevard Pie-IX et réaménager les pôles/milieus de vie autour des stations
- revitaliser la rue de Charlevoix
- aménager le secteur de la gare Montréal-Nord
- réaliser le projet de revitalisation du secteur Albert-Hudon

L'ASSOMPTION : DENSIFICATION ET MIXITÉ

Le projet L'Assomption vise à soutenir le redéveloppement, à long terme, de ce secteur s'étendant de part et d'autre du boulevard du même nom et de son prolongement vers le sud jusqu'à la rue Notre-Dame Est. Le secteur est délimité par la gare de triage du CN à l'ouest, le port au sud, la rue Dickson à l'est et la rue Sherbrooke Est au nord.

Le secteur comprend deux portions relativement distinctes, soit au nord et au sud de la rue Hochelaga. Au nord, on retrouve, entre autres, le parc industriel L'Assomption et la station de métro du même nom. La portion sud se caractérise plutôt par la présence de vastes terrains vacants, lesquels totalisent plus de 850 000 mètres carrés. La mise en valeur de cette friche industrielle, une ancienne fonderie, représente toutefois un défi, notamment en raison du fait que ces terrains ne sont pas desservis par un réseau de rues locales, du niveau de contamination potentiellement élevé et de leur localisation à proximité d'une gare de triage.

Le projet L'Assomption vise à requalifier ces deux secteurs localisés près d'importants bassins de main-d'œuvre. En plus d'y favoriser une présence plus intensive de l'emploi, l'opportunité d'intégrer la fonction résidentielle aux abords de la station de métro sera évaluée dans le cadre de la planification de l'aménagement et du développement de ce territoire.

Le prolongement vers le sud du boulevard de l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame Est représente l'épine dorsale du projet. Pour assurer sa réalisation, ce prolongement devra, entre autres, s'arrimer au projet de modernisation de la rue Notre-Dame Est.

En plus de désenclaver les terrains vacants qui le bordent, le prolongement du boulevard de l'Assomption permettra de retisser les liens vers les secteurs voisins. La mise en valeur des superficies vacantes permettra notamment d'y créer des centaines, voire des milliers d'emplois.

Jumelé au prolongement vers l'est de l'avenue Souigny, le prolongement du boulevard de l'Assomption reliera aussi de façon directe le port à l'autoroute 25, ce qui contribuera à diminuer le camionnage sur la rue Notre-Dame Est.

LE PROJET L'ASSOMPTION CONSISTE À :

- prolonger le boulevard de l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame Est en assurant le lien avec le port
- élaborer un concept d'aménagement du secteur L'Assomption (nord et sud), en adoptant des objectifs de requalification urbaine, de densification de l'emploi et de mise en valeur des abords de la station de métro, tout en soutenant un aménagement fondé sur les principes de développement durable

SAINT-LÉONARD : LOGEMENT ET EMPLOI

Le projet de Saint-Léonard vise principalement à développer les pourtours de la future gare Saint-Léonard et à reconverter le parc industriel de Saint-Léonard.

Un projet de requalification urbaine et de densification à proximité de la future gare Saint-Léonard du train de l'Est est en développement. Situé plus spécifiquement à l'intersection des boulevards Lacordaire et des Grandes-Prairies, le projet Faubourg Lacordaire permettrait de développer un pôle multifonctionnel, avec plus de 200 logements et des espaces commerciaux. Le projet Faubourg Jarry situé à l'intersection Jarry et Viau, actuellement en réalisation, permettra également de développer un secteur multifonctionnel de forte densité.

La revitalisation du Domaine Renaissance situé à l'intersection Viau et Robert est également une autre priorité de l'arrondissement de Saint-Léonard. Cet ensemble immobilier doit être repensé et développé afin de faire une place importante au logement social, d'assurer une amélioration du sentiment de sécurité des résidents tout en permettant une densification du site.

Bordant à l'est la future gare, se situe le parc industriel de Saint-Léonard. Étant donné les pressions de développement résidentiel exercées sur certaines parties de ce pôle d'emplois et les signes de dévitalisation de quelques zones, une requalification de la couronne industrielle est préconisée. Cette couronne, insérée dans un milieu entièrement construit, est adjacente au secteur résidentiel de l'arrondissement de Saint-Léonard, au secteur industriel de l'arrondissement de Montréal-Nord et au secteur résidentiel Anjou-sur-le-Lac de l'arrondissement d'Anjou.

Pôle économique majeur pour l'arrondissement de Saint-Léonard, le projet de requalification du parc industriel visera notamment la redynamisation du secteur industriel moins performant, l'intégration de la couronne industrielle à la trame urbaine environnante, la consolidation des secteurs commerciaux existants et le rehaussement de l'image de la couronne industrielle.

LE PROJET SAINT-LÉONARD VISE À :

- développer un nouveau pôle multifonctionnel adjacent à la gare Saint-Léonard
- réaliser les projets Faubourg Jarry et Domaine Renaissance
- reconverter le parc industriel de Saint-Léonard
 - réaménager un secteur industriel
 - convertir un secteur à des fins résidentielles
 - convertir un secteur à des fins commerciales et de services
 - consolider un pôle commercial

POINTE-AUX-TREMBLES : QUARTIER TOD ET REVITALISATION

Le projet Pointe-aux-Trembles vise à créer un tout nouveau milieu de vie urbain et moderne ainsi qu'à stimuler la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

La disponibilité de terrains municipaux à proximité de la future gare du train de l'Est de Pointe-aux-Trembles représente une opportunité de créer un quartier axé sur les principes du TOD (*Transit Oriented Development*). Le futur Quartier de la gare prévoit la construction de 600 à 900 logements et de bâtiments commerciaux sur des terrains vacants situés du côté nord de la rue Sherbrooke Est.

L'aménagement de la gare Pointe-aux-Trembles doit s'intégrer au projet de réaménagement de la rue Sherbrooke Est et de ses abords, entre la 40^e Avenue et le pont Le Gardeur. Ce projet vise à mettre en valeur l'entrée de ville de la rue Sherbrooke Est à Pointe-aux-Trembles ainsi que le caractère naturel du bout de l'île. Un boulevard, caractérisé par d'importantes plantations d'arbres, sera aménagé sur quatre kilomètres, comprenant des mesures axées sur le transport collectif et actif aux abords de la gare. Ce réaménagement permettra l'intermodalité des moyens de transport tout en mettant en valeur les terrains disponibles pour la construction de quelque 5 000 logements dans ce secteur sur 15 ans pour des clientèles variées. Dans le contexte de réaménagement de l'accès à la nouvelle gare Pointe-aux-Trembles, la Ville devancera les travaux de réaménagement de la rue Sherbrooke Est.

Enfin, le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles, l'un des six secteurs de planification détaillée de l'arrondissement, fera l'objet d'une revitalisation urbaine. Mieux connu sous le nom de Vieux-Pointe-aux-Trembles, ce secteur, ouvert sur le fleuve, est appelé à devenir un lieu privilégié de rencontres et d'échanges mettant l'accent sur les caractéristiques patrimoniales, historiques, archéologiques et environnementales du village d'autrefois. Un programme particulier d'urbanisme (PPU) a été adopté par l'arrondissement en 2009.

LE PROJET POINTE-AUX-TREMBLES CONSISTE À :

- développer le Quartier de la gare (gare Pointe-aux-Trembles) comme un pôle d'activités mixtes à densité moyenne ou élevée
- assurer un traitement exemplaire des enjeux environnementaux : ancien dépotoir et mise en valeur de la coulée Grou
- réaménager la rue Sherbrooke Est
 - réaliser les projets de redéveloppement des infrastructures de la rue Sherbrooke, à proximité de la gare
 - mettre en valeur l'entrée d'agglomération, de ville et d'arrondissement de la rue Sherbrooke Est ainsi que le caractère naturel du bout de l'île
 - mettre en valeur les terrains résidentiels vacants et les milieux naturels qui bordent la rue Sherbrooke Est
- dynamiser le secteur commercial, institutionnel et résidentiel du Vieux-Pointe-aux-Trembles, tout en maximisant la vitrine fluviale et les opportunités d'accès à l'eau

montreal2025.com
montreal2025@ville.montreal.qc.ca
514 872-2025
1 866 577-2025

Montréal 